

Le Pays d'Art et d'Histoire, lieu de ressources du territoire des Pyrénées Cathares

Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, mode d'emploi :
quels enjeux pour les Pyrénées Cathares ? Quelle conception ? Quels contenus ?

Préambule

La future convention avec le Ministère de la Culture de renouvellement du label Pays d'art et d'histoire pour les Pyrénées cathares devra nécessairement mentionner l'engagement des deux Communautés de communes du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix à s'engager dans l'élaboration d'un projet de CIAP et dans sa réalisation. La DRAC Occitanie a rappelé cet impératif avant même que la procédure officielle de demande de renouvellement ne soit enclenchée.

Les deux présidents des Communautés de communes, suite à des consultations des conseillers communautaires et des maires des 57 communes (ou de leurs représentants) effectuées dans le cadre de la Commission Pays d'art et d'histoire, ont ensemble convenu que Mirepoix, principale porte d'entrée des Pyrénées cathares, est toute indiquée pour accueillir le CIAP, pour tout ou majeure partie.

Dès lors, le président Alain Toméo a indiqué qu'en toute logique, la CCPM assurera la maîtrise d'ouvrage. L'animatrice de l'architecture et du patrimoine sera à la conduite de l'élaboration du Projet scientifique et culturel (PSC).

Quelle définition du CIAP ? Quels sont les enjeux ?

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine est un établissement culturel de proximité ayant pour objectifs la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine du territoire du Pays d'art et d'histoire. Les publics visés sont tout autant les habitants du territoire, que les visiteurs en excursion et les touristes en séjour. Parmi eux, une attention particulière doit être accordée au jeune public.

Le CIAP est un outil intégrant des dimensions muséographique, didactique et pédagogique et permettant la présentation et la valorisation des différents patrimoines existants sur le territoire. Il se distingue de la définition d'un musée. Certes, il doit donner à voir dans son exposition permanente mais il doit surtout donner à comprendre ce qui fait la richesse patrimoniale du territoire. Il est une vitrine qui doit évoquer l'ensemble des lieux vers lesquels on pourra cheminer pour la découverte du patrimoine. La scénographie devra donc être conçue pour à la fois donner des clés de compréhension et d'interprétation du territoire et donner envie d'aller le parcourir.

Quelle conception pour le CIAP des Pyrénées cathares ?

Puisque c'est la cité médiévale de Mirepoix qui a été choisie par les élus pour accueillir le CIAP, celui-ci tirerait avantage de se situer au cœur du centre-bourg. Visibilité et proximité du patrimoine architectural de la cité, couverts et cathédrale, seraient des atouts indéniables. L'idéal serait que les fonctions d'accueil et d'exposition permanente, à minima, soient logées dans un bâtiment emblématique du site. Dès lors, l'ancien palais épiscopal (ou ancien évêché) cocherait les cases correspondant à ces critères. Mais une étude du CAUE a mis en évidence que, même si tous les espaces de cet édifice étaient à la disposition du public, l'ensemble des fonctions qui sont celles d'un CIAP ne pourraient y être hébergées.

Alors, il conviendrait de rechercher, à la proximité de ce lieu, une « annexe » susceptible d'abriter des ressources documentaires, une fonction « auditorium » et des ateliers pédagogiques.

S'il faudrait trouver à Mirepoix l'ensemble des fonctions essentielles d'un CIAP (accueil, exposition permanente, ateliers pédagogiques, centre de documentation, auditorium), l'idée de « CIAP éclaté » sur l'ensemble du territoire a déjà fait son chemin dans les esprits. Cette conception séduit avec des réserves de nature à faire progresser la réflexion. Tout d'abord l'acronyme Ciap serait à proscrire au profit d'une appellation de type « Maison des Pyrénées cathares » ou « Porte d'entrée des Pyrénées cathares », qui puisse parler à tous. Le qualificatif d' « éclaté » est rejeté, le terme d'antennes ne paraît pas non plus très satisfaisant. Sont proposés les termes de chemins, de parcours, de branches, lesquels traduisent la volonté de faire de chaque usager du CIAP à sa porte d'entrée un visiteur engagé dans une itinérance. D'autres expressions imagent peu ou prou le même concept : Planète Pyrénées Cathares et ses satellites, l'arbre et sa ramure, l'étoile et ses branches.

Cela suppose d'identifier sur l'ensemble du territoire les points d'accueil où l'interprétation du patrimoine puisse se poursuivre, où des ateliers pédagogiques puissent être conçus, ou des expositions permanentes ou temporaires puissent se tenir. Certains lieux, pré-identifiés à travers l'Opération Grand Site, peuvent d'ores et déjà être cités à titre d'exemple : Montségur (moyen-âge, catharisme), Bénaix (paysages). Lavelanet et son musée du textile, La Bastide sur l'Hers et son projet autour du peigne en corne (patrimoine industriel) font aussi partie des possibles. Il est suggéré d'effectuer un inventaire sur l'ensemble des communes visant à identifier d'autres lieux éventuels liés à d'autres thématiques.

Une remarque est à considérer : les espaces pédagogiques devraient être réparties au regard des bassins scolaires de Mirepoix et Lavelanet si on considère que les écoles sont des cibles privilégiées. Par ailleurs, si la définition d'un CIAP se distingue clairement de celle d'un Office de tourisme, le territoire aurait tout à gagner à ce que l'espace d'accueil aux deux structures soit commun.

Quels contenus ?

Durant les douze premières années, les programmes d'animation du service Pays d'art et d'histoire se sont appuyés sur trois volets de notre patrimoine : historique, paysager, industriel. Ce triptyque doit être pris en compte dans ce lieu de synthèse que doit être le CIAP. Il n'est pas remis en question, d'autant qu'il devrait permettre, en déclinant chaque volet, de mettre en évidence des thématiques peu ou pas abordées jusqu'à maintenant. Quelques exemples sont énoncés. Sur le volet historique : la préhistoire et la protohistoire ou encore la Seconde guerre mondiale. Sur le volet industriel : le jais et les tanneries ou encore les moulins. Sur le volet paysager : l'activité des agriculteurs et des éleveurs qui ont fait évoluer les paysages au fil des ans, l'eau sous toutes ses formes (les trois rivières, les canaux, le plan d'eau de Montbel) ainsi que la faune et la flore spécifiques aux milieux aquatiques, les forêts. Et si on ouvre le spectre des thèmes principaux, le patrimoine immatériel offre des perspectives telles que la gastronomie, les savoir-faire ancestraux dans le domaine de l'artisanat, les contes et légendes.

Une idée à méditer, celle des « 5 sens » : voir, entendre, sentir, toucher, goûter.